

La Mairie de Limeil-Brévannes

RECRUTE

1 agent social en multi-accueil (H/F) en contrat d'apprentissage (niveau CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance) Pour la rentrée scolaire de septembre 2024

La ville de Limeil-Brévannes (près de 30 000 habitants), située à 12 kms de Paris dans le département du Val-de-Marne, conjugue de nombreux atouts : une ville verte et dynamique à la frontière de la ville et de la campagne.

Sous l'autorité de la Responsable du multi-accueil auquel vous serez affecté(e), vous participerez à guider l'enfant vers l'autonomie et la sociabilisation.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique dans un environnement propice à votre épanouissement professionnel, venez nous rejoindre !

VOS MISSIONS

L'apprenti(e) agent social en multi-accueil a pour missions :

- accueillir les enfants et les familles,
- observer et accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur et social,
- participer à l'identification des besoins physiques et psychologiques de l'enfant,
- repérer les modifications de ces besoins au fur et à mesure du développement de l'enfant et s'y adapter,
- collaborer à l'organisation de la vie de l'enfant dans le groupe,
- collaborer à l'aménagement de l'espace et à la décoration des locaux
- tâche polyvalente de ménage/restauration/entretien du linge.

PROFIL

- Vous êtes motivé(e),
- Vous êtes dynamique,
- Vous êtes créatif(ve),
- Vous êtes bienveillant(e),
- Vous aimez travailler en équipe.

Candidature à adresser avec lettre de motivation et CV à :

Madame Françoise LECOUFLE, Maire, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Hôtel de Ville
Direction des Ressources Humaines
CS 20001
94456 LIMEIL-BREVANNES Cedex
Email : recrutement@limeil.fr

Vous bénéficierez :

- d'une participation employeur mutuelle,
- sur la base de 37 h hebdomadaires de 25 jours de CA et 11 jours de RTT,
- de l'accès à une restauration collective pour un tarif préférentiel,
- à des activités sportives gratuites pendant la pause méridienne : yoga, renforcement musculaire, football en salle et à l'accès à la piscine.

